Plage des Catalans à Marseille (13) : Un afghan de 19 ans condamné à 18 mois de prison avec sursis pour avoir tripoté des adolescents et s'être touché les parties intimes. Il trouvait "mignon" l'un des garçons

28/06/2026 à 17h39



Condamné pour avoir attouché des enfants

Âgé de 19 ans, l'agresseur sexuel présumé avait caressé des jeunes garçons dans la mer avant de se toucher les parties intimes. Il a été condamné à 18 mois de prison avec sursis et 800 euros d'amende pour chaque victime.

Quinze jours après l'arrestation d'un individu surpris en train de se masturber sur la plage du Prado, un jeune homme de 19 ans comparaissait mardi devant le tribunal correctionnel de Marseille pour des attouchements commis sur plusieurs mineurs aux Catalans (7e). Trois jours plus tôt, en fin d'après-midi, quatre amis de 12 à 14 ans profitaient de la baignade pour échapper aux fortes chaleurs, lorsqu'ils ont été approchés dans l'eau par Bahram R.. Selon leurs témoignages concordants, le prévenu a caressé la poitrine de l'un d'eux, tiré violemment le bras d'un autre *"comme pour le noyer"*, puis touché le dos et le cou des deux derniers garçons. Ces gestes, sensuels, étaient accompagnés de clins d'œil et de sourires insistants. Le groupe d'enfants a aussi confirmé qu'à chaque contact, Bahram R. glissait ensuite sa main à l'intérieur de son maillot de bain et se touchait les parties intimes. Les mineurs ont fini par alerter les maîtres-nageurs.

"Je voulais jouer avec eux"

Le prévenu, mutique à la barre, reconnaît les contacts d'un hochement de tête, mais conteste toute intention sexuelle. *"Je voulais jouer avec eux, ils ont mal compris"*, marmonne-t-il. En garde à vue, celui-ci avait pourtant déclaré vouloir *"caresser l'un des garçons, car il était mignon"*. Son avocate Me Fadilla Candar invoque un *"choc culturel"* pour son client afghan, arrivé en France sept mois plus tôt. *"J'ai le sentiment qu'on est plongé dans* L'Étranger *de Camus, avec Meursault dans le box, qui ne comprend pas ce qui se passe et qui n'a pas les codes. Est-ce que vouloir créer du contact avec des mineurs fait de lui un prédateur ?"*, interroge-t-elle très incisive. Ce jeu, qui *"n'a rien d'amusant"*, a choqué certains garçons selon l'avocate de la partie civile, Me Juliette Oberti. *"Pas besoin du contexte national actuel pour savoir que c'est grave d'attoucher des garçons pendant plusieurs minutes, leurs corps en maillot de bain"*, observe-t-elle. Le tribunal a condamné Bahram R. à 18 mois de prison avec sursis et 800 euros d'amende pour chaque victime.

En garde à vue, il a déclaré vouloir caresser l'un des garçons, car il était mignon.

Louise CARN
lcarn@laprovence.com



Le jeune homme a été interpellé sur la très fréquentée plage des Catalans aux alentours de 18 heures. / PHOTO DAVID ROSSI

Quatre amis de 12 à 14 ans profitaient de la baignade pour échapper aux fortes chaleurs, lorsqu'ils ont été approchés dans l'eau par Bahram R. Selon leurs témoignages concordants, le prévenu a caressé la poitrine de l'un d'eux, tiré violemment le bras d'un autre "*comme pour le noyer*", puis touché le dos et le cou des deux derniers garçons.

Ces gestes, sensuels, étaient accompagnés de clins d'œil et de sourires insistants. Le groupe d'enfants a aussi confirmé qu'à chaque contact, Bahram R. glissait ensuite sa main à l'intérieur de son maillot de bain et se touchait les parties intimes. Les mineurs ont fini par alerter les maîtres-nageurs.

Son avocate Fadilla Candar invoque un "choc culturel pour son client afghan, arrivé en France sept mois plus tôt. "J'ai le sentiment qu'on est plongé dans L'Étranger de Camus, avec Meursault dans le box, qui ne comprend pas ce qui se passe et qui n'a pas les codes. Est-ce que vouloir créer du contact avec des mineurs fait de lui un prédateur?" interroge-t-elle très incisive.

La Provence

Merci à Pythéas